



Paris, le 22 avril 2021

**Objet :** Modification du FCP « Aviva Investors Euro Aggregate » (codes ISIN : Part A - FR0012184042 / Part I - FR0012217958).

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP « Aviva Investors Euro Aggregate », géré par Aviva Investors France et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons, qu'à compter du 28 avril 2021, la documentation réglementaire du FCP « Aviva Investors Euro Aggregate » va être amenée à évoluer. En effet, la fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCP est géré sera désormais comprise entre 0 et +10 ; auparavant elle était comprise entre 0 et +8.

Cette modification a pour but de permettre de déployer une gestion de la sensibilité aux taux du portefeuille adaptée aux conditions de marché actuelles.

Les autres caractéristiques du FCP concerné demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre FCP que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter relativement à ce changement.

Nous vous rappelons enfin l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCP concerné, disponible sur le site internet : [www.avivainvestors.fr](http://www.avivainvestors.fr)

Le prospectus vous sera adressé sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Aviva Investors France  
Service Juridique  
14, rue Roquépine - 75008 Paris - France  
[dirjur@avivainvestors.com](mailto:dirjur@avivainvestors.com)

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**AVIVA INVESTORS FRANCE**